

Lejournal



BULLETIN MUNICIPAL DE SAINT DENIS LÈS BOURG

> Semaine de l'Europe 2011

Développer les échanges

L'édito

> Budget d'aujourd'hui... et de demain

Le budget est l'acte politique essentiel de la commune qui, en le votant, se donne les moyens de réaliser ses projets tout en préparant l'avenir.

Le budget est examiné formellement par le conseil municipal une fois par an, mais de fait il se prépare tout au long de l'année.

Chaque fois qu'un dossier est validé par les élus, c'est une pièce nouvelle qui est approuvée et qui prend sa place dans le puzzle financier de la commune.

Les élus en s'exprimant favorablement sur tel ou tel projet engageant par leur vote une dépense avec comme corollaire la recherche d'une recette pour la financer.

Voter les dépenses sans voter les recettes revient finalement à se positionner contre la réalisation pourtant approuvée par ailleurs.

À Saint-Denis-lès-Bourg, le conseil municipal a approuvé à l'unanimité les projets structurants qui vont se réaliser prochainement : école, écoquartier de la Viole, réurbanisation du centre village, aménagement de l'avenue de Trévoux, sécurisation des chemins des Lazaristes et des Cadalles, etc.

De même, les élus partagent la politique de soutien au monde associatif, sachant que certaines associations ont un rôle de service public (Bout'chou, Pyramide, Pôle socioculturel) qui nécessite des engagements financiers forts de la part de la commune.

Par ailleurs, ils sont favorables à l'engagement d'une réflexion rapide pour prendre en compte l'amélioration des conditions de vie dans les différents quartiers de la commune.

La rencontre avec les habitants permettra de mieux définir les besoins secteur par secteur, sachant que la question de la sécurité routière est prédominante.

Le budget 2011 a été préparé dans deux directions. Tout d'abord, permettre la réalisation des grands chantiers en préparation depuis plusieurs années et soutenir la vie sociale de la commune.

Ensuite, préparer les moyens financiers pour intervenir au cours des années prochaines dans les quartiers. L'effort devra bien entendu se poursuivre à travers les budgets futurs.

Malgré les difficultés financières des collectivités suite à la réforme de la fiscalité engagée par l'État qui a des conséquences négatives pour notre commune, le budget de Saint-Denis-lès-Bourg s'équilibre en limitant la progression de la fiscalité à 0,53 %.

Il a été voté le 8 avril dernier par 23 voix pour et 3 abstentions. ●

Le maire
Jacques Nallet



Le Bus de l'Europe stationnera sur le parvis du collège le 10 mai.

Du 9 au 14 mai, Dyonisiens et associations pourront découvrir tout ce que l'Europe offre à ses ressortissants en matière de formation et de voyage.

Sprechen Sie Deutsch? Vorbiti românește?* À l'initiative des adjoints, avec tous les élus qui épaulent particulièrement le projet, les comités de jumelage avec Schutterwald (Allemagne) et Redea (Roumanie), mettent un accent fort cette année sur l'Europe. C'est pourquoi ils ont décidé de fêter dignement la Semaine de l'Europe.

Du 9 au 14 mai, des animations sur le thème « Grandir en Europe » ponctueront la vie des habitants de tous âges. « Notre but est de développer les échanges, de sensibiliser les jeunes à l'Europe et d'informer la population de toutes les possibilités qu'elle offre en matière de formation et de mobilité pour ses ressortissants », précise Jean-Luc Bathias, président du comité de jumelage avec Schutterwald. L'événement est relayé par les écoles, l'association Pyramide et le pôle socioculturel, où des expositions permanentes se

dérouleront. Le café des habitants proposera des dégustations pâtisseries, les restaurants scolaires des menus européens.

Expos et marché européens

Dès le 9 mai, une opération « Deutsch mobile » permettra aux élèves de primaire de découvrir la langue et la culture allemandes. Pour la première fois, mardi 10 mai, le Bus de l'Europe animé par l'association labellisée Europe Direct stationnera sur le parvis du collège pour apporter des informations de façon ludique. Jacques Nallet inaugurera officiellement la Semaine européenne à 10 h. Pour l'occasion, des jeunes chanteront l'hymne européen. Le même jour, le conseil municipal d'enfants siégera en situation de députés européens pour débattre d'une loi sur la lutte contre les discriminations. Mercredi 11 mai, la médiathèque invitera à découvrir des contes européens, à

15 h. Une exposition du BIJ (Bureau information jeunesse) sera visible au collège le mercredi après-midi puis au pôle le jeudi soir. « Europe Direct présentera des vidéos sur l'expérience de jeunes ayant suivi des cours », ajoute Maurice Chagneux, président du comité de jumelage Saint-Denis / Redea.

La Semaine s'achèvera vendredi 13 mai avec deux rendez-vous au pôle : à 17 h, marché européen, puis à 20 h, conférence « Quel avenir pour les jeunes en Europe ? » par Damien Abad, député européen. ●

* Parlez-vous allemand? Roumain ?



> Sommaire

> p. 4



> p. 6



> p. 5



> p. 8



École du Village Transferts réussis

- > Conseil municipal PAGE 2
- > Cadre de vie PAGE 3
- > Développement économique PAGE 4
- > Environnement PAGE 5
- > Vie locale PAGE 6/7
- > À l'agenda PAGE 8

> Séances de février / mars / avril

Échos du conseil

Au soir des élections municipales, j'avais dit que je démissionnerai à mi-mandat. Le suivant de la liste pourrait alors entrer au conseil et se familiariser avec son fonctionnement. Ce moment est arrivé, j'ai démissionné.

Je m'étais engagée pour soutenir et défendre les propositions contenues dans notre programme. Ceux qui avaient voté pour notre liste compaient sur nous pour les représenter, pour expliquer leurs attentes. Mais la place laissée à l'opposition n'est pas facile et il faut beaucoup de détermination pour réussir à se faire entendre. Je remercie Véronique et Bruno de leur soutien sans faille, pendant cette période, et je leur souhaite, ainsi qu'à Jean-Luc Bathias qui va me succéder tout l'enthousiasme et toute l'énergie nécessaires pour mener à bien leur mission. Merci à tous ceux qui m'ont soutenue.

Annie Réty

Jean-Luc Bathias,
tél. 0674602359
Bruno Marvie, tél. 0474214318
Véronique Herbreteau,
tél. 0474216011

• **Accessibilité des lieux publics aux personnes handicapées** : le conseil municipal a validé le rapport annuel « Handicaps ». Un cabinet d'experts sera consulté pour obtenir des préconisations, une évaluation financière et un planning de mise en œuvre des travaux. Le règlement de voirie sera actualisé.

• **Aide au permis de conduire** : la municipalité prendra en charge une partie du coût de la formation au permis de conduire pour les jeunes de 18/25 ans et les personnes sans ressources, en contrepartie d'une activité d'intérêt collectif (40 à 60 h) au service d'une structure partenaire. Un budget de 2 000 €/an durant 2 ans est alloué pour l'expérimentation de cette action.

• **Médiathèque** : à compter du 1^{er} mars, les horaires sont étendus avec une ouverture le jeudi, de 16h30 à 18h30.

• **Nom de rue** : l'impasse proche de la rue Pascal est nommée impasse de la Pascaline, du nom d'une « machine à calculer » inventée par Blaise Pascal.

• **Pôle petite enfance Bout'chou** : la commune sollicitera auprès de la CAF de l'Ain une aide à l'investissement pour l'acquisition de mobilier, pour un montant de 4 167 €.

• **Fourniture et pose du panneau lumineux d'information** : le maire a retenu l'offre de l'entreprise Charvet Industries (Rillieux-la-Pape) pour un montant de 15 620 € HT, y compris le totem.

• **Conception et édition du journal municipal** : le maire a retenu l'offre de la société MG Éditions/Chorégraphique, pour un montant de 15 675 €/an.



À l'école du Village, une rampe facilite l'accès des personnes à mobilité réduite.

> Budget 2011

Voté le 8 avril, le budget primitif 2011 « est surtout un budget de préparation de la nouvelle école du Village, avec un coût total des travaux de construction de 5,9 M€ qui s'étalera sur trois ans » souligne le maire, Jacques Nallet.

Côté investissement, s'inscrivent notamment au budget 2011 les premiers travaux de requalification du groupe scolaire (511 000 €), des travaux de sécurité routière, aménagement de voies et réseaux (477 000 €) et la construction de la salle associative communale du presbytère (270 000 €).

Côté fonctionnement, le budget 2011 s'élève à 4,192 M€, soit une hausse de 100 000 € due essentiellement à la location des bungalows durant le chantier de l'école. La hausse de la fiscalité (taxes d'habitation, foncier bâti et foncier non bâti) restera très modérée : + 0,53 %.

en Bref...

■ Élections cantonales

Le taux de participation à Saint-Denis aux élections cantonales de mars 2011 est de 48,43 % au 1^{er} tour et de 53,09 % au 2^e tour. Le taux d'abstention (48,88 % et 54,49 %) reste inférieur à la moyenne nationale (55,68 % et 55,23 %). Pas de quoi briguer une nouvelle fois la Marianne du civisme !

Résultats au 2^e tour : à Saint-Denis, J. Nallet 1 528 voix, B. Perret 714 voix ; dans le canton, J. Nallet 3 096 voix, B. Perret 3 299 voix. Bernard Perret a été élu conseiller général.

■ Coup de pouce aux études

Le Centre communal d'action sociale (CCAS) parrainera chaque année deux étudiants de la commune qui effectuent leurs études ou un stage à l'étranger d'au moins 6 mois. Les bénéficiaires doivent avoir droit à la bourse du CROUS. Une aide de 1 000 €/an au prorata de la durée du séjour leur sera versée, accompagnée d'un suivi personnalisé par un référent. En échange, les étudiants s'engagent à partager leurs connaissances d'une autre culture avec les habitants via diverses interventions (écoles, conseil municipal d'enfants, articles dans la presse locale...).

Renseignements en mairie.

> Communication

Zoom sur le nouveau site internet



La page d'accueil du nouveau site internet invite à découvrir les actualités locales et donne accès aux diverses rubriques.

Un bulletin municipal relooké et passant si besoin de 4 à 8 pages, un nouveau site internet et un panneau lumineux d'information : la communication de Saint-Denis fait peau neuve, pour vous informer au quotidien.

Site internet : 3 clics pour trouver l'info

Quatre ans après la création de son premier

site internet, la commune a souhaité le faire évoluer pour le rendre plus fonctionnel, convivial et interactif. En ligne depuis début avril, le nouveau site offre un vaste ensemble d'informations régulièrement réactualisées, sur la vie locale, municipale, les démarches administratives... avec coordonnées et liens utiles. Mise en page, couleurs, photos, rubriques : tout a été repensé, redynamisé et enrichi. Trois clics maximum doivent suffire pour trouver, par exemple, la liste des commerces et services, des infos pratiques sur les aides sociales, le nouvel agenda des manifestations... Outre les demandes d'actes d'état civil, divers formulaires sont téléchargeables : demande de logement social, d'urbanisme, d'inscription sur liste électorale...

Panneau lumineux

Installé au cœur du village, près de l'arrêt de bus en face de la salle des fêtes, il délivrera en continu des infos sur les services et les animations proposées par la commune ou

les associations.

Une signalétique indiquant les services et permanences du pôle socioculturel a été apposée sur sa partie « totem ». ●

www.stdenislesbourg.fr

> État civil

NAISSANCES : Melina Lapandry (10/1), Pierre-Antoine Chomaz (25/1), Timéo Josserand (31/1), Camille Subtil (5/3), Laurine Macadré (14/3), Maëlysa Félix (18/3).

DÉCÈS : Léon Labalme (15/1), Teodora Turra veuve Debortolis (17/1), Colette Bernigaud veuve Guigue (20/1), Paul Ray (8/2), Jean Fischer (10/2), Mohamed Maksoud (11/2), Michel Leroux (15/2), Claudia Gay épouse Sulpice (6/3).

> Conseil municipal d'enfants

Des actions et des projets



En visite à l'Institut des jeunes sourds.

• Lancé par les jeunes élus de la commission « Mon environnement, ma commune », le projet de création d'une aire de jeux pour les 8/14 ans avance. Mercredi 16 février, accompagnés de Catherine Gallet, conseillère municipale chargée du conseil municipal d'enfants, et de Leslie Cobo-Morel, animatrice, ils ont visité les équipements de la place des Bons-Enfants et du square des Quinconces à Bourgen-Bresse. Ils ont aussi rencontré Alain Josserand, adjoint à l'aménagement du territoire, Guillaume Fauvet, conseiller municipal délégué à l'AEU (approche environnementale de

l'urbanisme), et Nicolas Verne, directeur des services techniques, pour définir les aspects pratiques. Reste à choisir le lieu et présenter le projet final au conseil municipal adultes.

• Mercredi 23 mars, un après-midi d'échanges a réuni les membres de la commission « Temps libre, solidarité, santé » et les enfants de l'Institut des jeunes sourds.

Une rencontre intergénérationnelle est également en projet avec le club Amitié Rencontre.

<http://cme-saint-denis-les-bourg.over-blog.com>

« Le projet doit être exemplaire dans sa réalisation » souligne Robert Fontaine, adjoint aux affaires scolaires.



> **Restructuration de l'école du Village**

Transferts réussis !

Le projet de déconstruction, démolition et construction aux normes BBC* de l'école du Village progresse.

Assurer le déménagement de tout le matériel nécessaire aux 9 classes du groupe scolaire du Village dans les locaux provisoires loués par la mairie n'était pas gagné d'avance ! Il faut signaler la mobilisation des enseignants et du personnel communal pendant les vacances d'hiver qui a permis d'accueillir les 230 élèves de primaire et de maternelle dans les conditions attendues, lundi 14 mars, sous un soleil quasi printanier. Merci à tous !

« Pour faciliter l'intégration dans les bungalows, la mairie a transmis aux parents et à tous les acteurs de la vie scolaire le plan de circulation dans le village avec les nouveaux cheminements et places de stationnement, précise Robert Fontaine, adjoint au maire chargé des affaires scolaires. Le 22 mars, nous avons organisé une réunion pour dresser un premier bilan et trouver les solutions possibles aux écueils recensés. »

Si les activités périscolaires se poursuivent dans les mêmes conditions, une adaptation a été nécessaire pour le déjeuner. « Le restaurant scolaire a également été transféré avec toutes les contraintes liées à l'hygiène et la sécurité. » Il a emménagé dans la salle des fêtes avec son équipement propre (vaisselle, réfrigérateur, tables...) non sans poser des difficultés de stockage, en raison de son double fonctionnement, qui ont été résolues : la restauration est réservée à l'école en semaine, aux manifestations



Les élèves ont investi les bungalows à la rentrée des vacances d'hiver, et ont reçu la visite d'Albert Dubois, premier adjoint, et Alain Josserand, adjoint à l'aménagement du territoire.

associatives ou familiales le week-end. Les enfants sont ravis de la nouveauté : ils apprécient leurs nouveaux bungalows et, à l'heure du déjeuner, prennent avec plaisir le chemin de la salle des fêtes. Les archives, livres et autres documents ont été transférés. « Des livres ont été donnés à une association pour l'île de Madagascar via le club des aînés. »

Coordonner les corps de métiers

Mercredi 30 mars, la mairie, maître d'ouvrage, a réuni l'ensemble des entreprises artisanales concernées par un ou plusieurs des 17 lots, en présence du maître

d'œuvre, l'architecte Séverin Perreaut. Objectif : faire connaissance et présenter le projet de déconstruction, démolition et construction aux normes BBC. Robert Fontaine souligne : « Il nous paraît essentiel que chacun comprenne bien le projet et la place qu'il occupe, que chacun prenne conscience des enjeux d'un bâtiment de basse consommation. Le projet doit être exemplaire dans sa réalisation. Il nécessite la coordination de tous les corps de métiers pour sa réussite. »

La phase opérationnelle des travaux démarre. Le périmètre autour de l'école a été clos et sécurisé et une voie de des-

serte aménagée au nord pour évacuer matériaux et déchets. Les opérations de déconstruction et de démolition dureront deux mois. Le désamiantage (colle du carrelage) et la désolidarisation avec les différents réseaux (eau, électricité...) constituent la première étape. Les fondations et l'édification du nouveau bâtiment devraient démarrer avant l'été, pour une livraison effective du nouveau groupe scolaire au cours du dernier trimestre 2012. ●

*Bâtiment basse consommation.

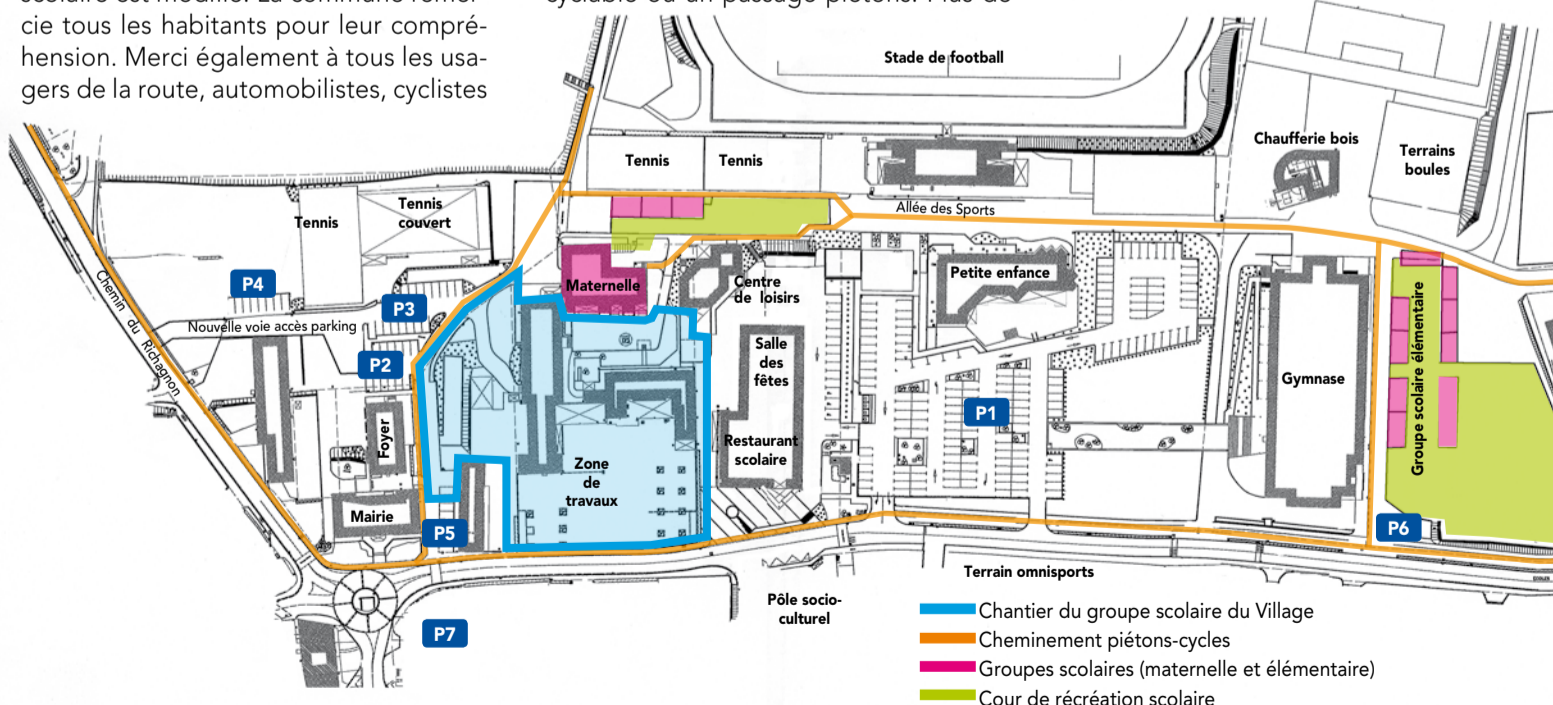
> **Circulation et stationnement**

Attention, travaux !

En raison des travaux de réaménagement de l'école du Village, le plan de circulation aux abords de la mairie et du groupe scolaire est modifié. La commune remercie tous les habitants pour leur compréhension. Merci également à tous les usagers de la route, automobilistes, cyclistes

et piétons, de se respecter mutuellement. Il est notamment interdit et dangereux de garer un véhicule sur une piste cyclable ou un passage piétons. Plus de

230 places de parking sont à disposition aux abords de la mairie, des écoles, de la salle des fêtes, de l'église. ●



- P1** Esplanade de la Liberté : 165 places + 6 pour personnes handicapées
- P2** 12 places
- P3** 16 places
- P4** 7 places
- P5** 4 places (courte durée pour visiteurs mairie) + 1 pour personnes handicapées
- P6** 2 places pour personnes handicapées
- P7** Parking de l'église : 20 places

– L'accès aux écoles se fait uniquement par l'esplanade de la Liberté (P1).

– L'accès à la mairie et au foyer se fait désormais par le chemin du Val de Richagnon.

– À partir de fin avril et durant toute la durée des travaux, prévus sur 18 mois, une zone de protection du chantier interdira le trafic des véhicules sur le passage à droite de la mairie. Un espace sera réservé à la circulation des piétons et vélos.

– Le parking à droite de la mairie (P5) sera réservé aux visiteurs. Les personnes se rendant au foyer ont à leur disposition les parkings (P2) et (P3). Le parking de l'église (P7) permet également de se garer non loin de la mairie.

– La circulation des véhicules est interdite sur la voie située entre le gymnase et les bungalows de l'école élémentaire.

>Nouvelles entreprises

Dynamisme et diversité

Trente-et-une entreprises se sont implantées à Saint-Denis-lès-Bourg depuis le 1^{er} janvier 2010. Plus de 50 % ont opté pour le statut d'auto-entrepreneur. Au total, la commune accueille 147 sociétés immatriculées au Registre du commerce ou de la Chambre de métiers et de l'artisanat de l'Ain. Parmi les 31 nouvelles, 14 relèvent des services suivants: plomberie-chauffage, déco-

ration-peinture, mécanique automobile, transport routier, assurance, immobilier, bureau d'études industrielles, gestion téléphonique, conception de sites Internet, illustration de cartes et livres, vidéo-photo-infographie, imprimerie, santé et remise en forme. Dix sont des commerces: vente ambulante alimentaire, production de légumes et vente

directe, journaux et tabac, véhicules d'occasion, timbres de collection, matériel de construction et travaux publics; commerce de gros et accompagnement à l'exportation et à l'importation; 2 commerces interentreprises, 2 coiffeuses. Sept entreprises interviennent dans le secteur du Bâtiment et des travaux publics (BTP). ●

>Foirail

Bilan positif pour le premier de France



Paul Dresin, adjoint aux relations intercommunales, se réjouit de la notoriété du foirail.



Les 8 300 m² du hall accueillent 2 800 animaux en moyenne chaque mardi.

Chaque mardi matin, au 200 rue de la Montbéliarde, les premiers bœufs, brouillards et veaux, parmi les 2800 en moyenne attendus, investissent les 600 cases du foirail de Bourg-en-Bresse. Avec 120 000 têtes de bétail par an, le marché implanté depuis 1986 dans la zone d'activités de la Chambrière à Saint-Denis-lès-Bourg a su se hisser à la première place française. Paul Dresin, vice-président de la

Société anonyme d'économie mixte (SAEM), juge le chiffre d'affaires positif et stable, à 650 000 € en 2010. Trois personnes travaillent à l'entretien du site et à sa gestion en permanence, cinq en renfort le mardi sous le hall de 8 300 m² de surface. « 30 départements fréquentent le marché, tant en apporteurs qu'en acheteurs, précise Patrick Bouton, responsable technique. 60 % des brouillards partent à l'export, principalement

vers l'Italie, l'Espagne, le Maghreb... » Sur place, le restaurant ouvert le mardi midi accueille jusqu'à 200 convives. « Des visites peuvent s'organiser pendant la foire et le restaurant peut servir des repas sur réservation », ajoute Paul Dresin. Le foirail s'oriente également vers le développement de services complémentaires. Opérationnelle depuis janvier 2010, la station de prétraitement des effluents, financée par Bourg-en-Bresse Agglomération pour un montant de 550 000 €, est équipée de quatre quais pour permettre aux transporteurs de laver leur camion. À l'approche de ses 25 ans, outre la station de lavage, le foirail propose un nouveau service: le suivi des apporteurs d'animaux dès le lundi pour informer les acheteurs de la tendance. Une assurance-garantie de paiement est aussi à l'étude. ●



Parmi les services complémentaires développés: la station de lavage des camions.

>Point de vente collectif

Le magasin de produits fermiers ouvrira en 2012

Le projet de point de vente collectif de produits fermiers, initié par la mairie, se concrétise. Le permis de construire doit être déposé avant fin avril en vue des premiers coups de pioche en septembre. « La livraison du bâtiment est prévue en janvier 2012 et l'ouverture du magasin avant la fin de l'hiver », précise Guillaume Fauvet, conseiller municipal délégué à l'approche environnementale de l'urbanisme (AEU). « Ce projet s'inscrit dans notre démarche

globale d'écoquartier. Au-delà d'ouvrir un point de vente et de diversifier l'offre commerciale sur l'ouest de la commune, il a pour finalité de contribuer au maintien de l'activité agricole en milieu périurbain et au développement des filières courtes. » Parallèlement, les 26 producteurs ont engagé une démarche de diagnostic de durabilité de leur exploitation agricole, dans le cadre du Contrat de développement durable de la Région Rhône-Alpes (CDDRA), afin d'obte-

nir des aides européennes pour le magasin. Le bâtiment sera implanté à l'angle de la rue du Village et de l'avenue de Trévoux. La réfection de la voirie et de ses abords devrait donner une plus grande cohérence au pôle d'activités, en termes de lisibilité des commerces, de stationnements et de cheminements, et de sécurisation des modes de déplacement doux. ●

TÉMOIGNAGES D'ENTREPRENEURS

« Nous habitons à Saint-Denis depuis 12 ans. C'est une commune qui bouge bien. Mon projet d'installation est né au cours de mes 30 années d'expérience en salon. Je propose un service de coiffure sur rendez-vous, du lundi au samedi 13 h, dans une ambiance cosy et calme. J'ai aménagé un petit salon dans ma maison, avec un accès indépendant et un parking » explique l'une des deux nouvelles coiffeuses.



« Je vis à Saint-Denis depuis 13 ans. Je suis assistante maternelle, mais éducatrice de jeunes enfants de formation. Je réalise des dessins pour la carterie (calendriers, affiches, cartes postales, faire-part...) et les livres d'enfants. Je me suis installée en tant qu'auto-entrepreneur pour développer cette activité. J'espère vivre de ma passion d'ici quelques années » souligne une créatrice.



« Nous nous sommes installés sur la commune par commodité. Les locaux que nous louons sont spacieux, clairs, avec des possibilités de se garer et le parking est fermé la nuit. Nous sommes à deux pas du centre de Bourg-en-Bresse et au carrefour de Lyon et de Mâcon » indiquent des courtiers en assurance pour les entreprises.





Suite au déboisement pour l'extension du centre d'enfouissement technique des ordures ménagères de la Tienne par Organom, des arbres ont été plantés en mars sur Saint-Denis, chemin des Rippes et derrière le stade de football.



« Le groupe de travail se réunit environ une fois par mois » précise Marie-Thérèse André, adjointe au développement durable.

Jardins ouvriers

NOUVEAU LOOK POUR LES JARDINS DES CÔTES

Gérés par l'association des jardins ouvriers de Bourg-en-Bresse, les jardins des Côtes implantés le long de la rocade ouest, à l'angle de la rue Mermoz et de l'avenue des Dombes, font peau neuve. De coquets chalets en épicéa de Finlande remplacent peu à peu les anciens cabanons. Installés par les membres de l'association, avec l'aide de salariés des entreprises d'insertion Ainter Job et Ainter Services, ils donnent un nouvel aspect à cette entrée sud de la ville.

« Le projet a pu être financé grâce à des subventions de la Région Rhône-Alpes, de la Fédération nationale des jardins ouvriers et de la commune de Saint-Denis, qui nous a apporté un soutien matériel et technique. Paul Dresin et Albert Dubois, adjoints, m'ont bien aidé et conseillé pour monter le dossier » souligne Jean-François Rebours, président de l'association. « Nous avons commencé l'installation en mars avec 15 chalets; d'ici la fin de l'année, les 27 parcelles devraient être équipées. »

Un loisir qui devient une passion

Ouverte à tous, l'association réunit des adhérents de Bourg, Saint-Denis et Péronnas. « On rencontre des adhérents de tous âges et toutes catégories sociales, c'est très familial. L'association est née en 1908; au départ, c'était surtout une façon de compléter les ressources alimentaires pour les familles; aujourd'hui, c'est plus un loisir, une manière de cultiver ses propres légumes, sans trop de pesticides; pour beaucoup, c'est un loisir, qui devient une passion. »

L'association dispose également de parcelles à Bourg-en-Bresse, chemin de la Providence, où un projet innovant de jardins familiaux, axé sur le développement durable, est mené en partenariat avec la ville.



En pleine installation.

> Jardins partagés

Au vert à la Viole



Les élus de la commission environnement à la recherche du meilleur emplacement pour les futurs jardins.

Lancé à l'initiative de la commune, le projet de création de jardins partagés à Saint-Denis croît au rythme des saisons. Depuis décembre, un groupe de travail réunit des élus, des riverains, des associations, le Pôle socioculturel, la Petite unité de vie, le Pôle petite enfance, la maison-relais Tremplin, Pyramide, le comité de fleurissement, le collège... L'association des jardins ouvriers de Bourg-en-Bresse participe à ce comité de pilotage, afin d'apporter son expérience et ses compétences. Des contacts avec d'autres associations gestionnaires de jardins sont en cours.

Pourquoi créer des jardins partagés? « Pour donner aux habitants la possibilité de produire leurs propres légumes, favoriser l'accès à une alimentation saine, sensibiliser à l'environnement à travers les pratiques de jardinage, améliorer le cadre de vie, tisser du lien social entre les habitants et favoriser l'insertion des nouveaux, développer des relations intergénérationnelles, soutenir l'échange de savoir-faire entre jardiniers confirmés et débutants » explique Marie-Thérèse André, adjointe, responsable de la commission Développement durable et actions environnementales. Ce projet a aussi pour

vocation de développer des actions pédagogiques auprès des enfants, qui seront invités à planter et faire pousser leurs propres productions.

Sur le terrain

Les futurs jardins prendront vie et forme sur un terrain situé au cœur des vastes espaces naturels de la Viole. Des travaux préparatoires d'aménagement seront nécessaires (drainage, accès...).

Comme leur nom l'indique, les jardins partagés sont ouverts à tous: les parcelles seront mises à disposition des personnes et associations intéressées. La démarche participative sous-tend le projet: une association de gestion sera prochainement mise en place. Une charte et un règlement définiront précisément les objectifs et le fonctionnement. ●

■ Un projet soutenu

- S'inscrivant dans le cadre du réaménagement et de la valorisation naturelle du secteur de la Viole, de la démarche AEU (approche environnementale de l'urbanisme) et de la réflexion sur les quartiers durables, le projet de création de jardins partagés est soutenu par la Région Rhône-Alpes, le Conseil général*, Cap3B, la communauté d'agglomération de Bourg-en-Bresse** et la commune de Saint-Denis. ●

* dans le cadre de l'appel à projets Environnement et développement durable.

** dans le cadre du CUCS (contrat urbain de cohésion sociale)

> Tri sélectif des déchets

Aires de propreté ?

La Communauté d'agglomération de Bourg-en-Bresse et la commune de Saint-Denis rappellent que les aires de tri sélectif ou points d'apport volontaire, à disposition de tous les habitants dans divers quartiers, sont destinés à collecter uniquement les déchets recyclables. Ceux-ci doivent être déposés à l'intérieur des conteneurs et non pas en dehors comme c'est parfois le cas. Tout dépôt à l'extérieur cause des problèmes d'hygiène et nuit au cadre de vie du quartier. De plus, tout dépôt sauvage est passible de sanctions (arrêté municipal du 3 avril 2006 relatif à la propreté urbaine). L'enlèvement de ces dépôts sauvages génère aussi un coût de nettoyage: outre le ramassage quotidien des papiers autour des bâtiments communaux et de tout déchet sur la voirie, les services

techniques de la commune effectuent, une tournée hebdomadaire des points d'apport volontaire de près de trois heures en comptant le transport des déchets à la Tienne. Un nettoyage est également effectué chaque printemps par une entreprise de réinsertion, soit environ trois jours de travail. Rappelons aussi que les encombrants, les déchets d'équipements électriques et électroniques, les tontes de pelouse, les gravats, les déchets toxiques (huiles de vidange...) doivent être déposés en déchèteries.

Réduisons nos déchets

Le déchet le plus facile à éliminer est celui qu'on ne produit pas. Quelques gestes simples permettent de réduire nos déchets quotidiens: faire du compost, poser un



« stop pub » sur sa boîte aux lettres, utiliser des piles rechargeables, acheter par exemple les fruits et légumes en vrac, limiter les sur-emballages, faire réparer les appareils électroménagers plutôt que de les jeter... De quoi alléger une poubelle familiale de plus de 100 kg par an!

Comment évaluer le poids de vos déchets? Un petit test rapide est en ligne sur le site internet de Bourg-en-Bresse Agglomération, rubrique Environnement, Gérer ses déchets, Réduire. ●

www.agglo-bourgenbresse.fr

► N° Vert 0 800 86 10 96

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE



> Maison-relais Tremplin

Plus qu'une résidence sociale : une pension de famille



La nouvelle maison-relais Tremplin située 829 avenue de Trévoux à Saint-Denis-lès-Bourg a été inaugurée vendredi 11 février dernier. Outre ses constructeurs, Bourg Habitat et l'architecte Jacques Gerbe, élus et riverains étaient présents. « Ils ont pu visiter les appartements et rencontrer les 20 résidents qu'elle accueille depuis le mois de décembre 2010 », précise Marie-Pierre Douvre, « hôte » de la maison, co-éducatrice et animatrice avec Stéphane Alain.

Cette maison-relais s'apparente à une « pension de famille ». Elle est réservée à des personnes défavorisées, souffrant

d'isolement social et/ou affectif, sans enfants à charge, ni animaux. Conçu selon le label Très haute performance énergétique (THPE), le bâtiment de 20 logements T1-bis associe des parties privatives et des espaces communs. Chaque studio possède une entrée, un cellier, une salle de bains individuelle, un placard mural et une pièce de vie avec coin cuisine. La durée de l'accueil est illimitée. Les résidents ne regrettent pas la maison-relais de la rue des Crêts à Bourg-en-Bresse et se disent très heureux de leur nouveau lieu de vie flambant neuf. ●

■ « Là, on est chez nous ! »

« C'est bien mieux ici. C'est plus calme. Y a pas photo ! Avant j'habitais dans une chambre, maintenant dans un appartement. Nous avons un coin cuisine, une salle de bains avec WC. Là, on est chez nous ! Nous avons aussi une salle commune et une terrasse. Au début, pour prendre nos marques, c'était un peu dur. Et de la gare à ici, c'est un peu loin. Je rentre tous les week-ends chez ma mère. Mais il y a tout ce qu'il faut à Saint-Denis : la pharmacie, le bureau de tabac... Nous sommes bien reçus dans les commerces », témoigne René, 51 ans, accueilli par l'association Tremplin depuis 2007. « Le seul souci concerne la douche à l'italienne. Le pommeau est trop près du mur. Et nous sommes un peu loin du centre-ville de Bourg-en-Bresse, des animations. On y avait nos habitudes », sourit Charles, 54 ans.



Michel, Charles et René, accompagnés par Marie-Pierre Douvre, éducatrice et animatrice, sont 3 des 20 résidents de la maison-relais Tremplin.

> Éducation

Éviter la déscolarisation des collégiens



La fresque réalisée par les jeunes de la 3^e session.

Depuis fin février, une nouvelle fresque orne le hall d'entrée du pôle socioculturel. Elle a été réalisée par les jeunes de la 3^e session de l'atelier relais, dispositif de l'Éducation nationale visant à aider les élèves en voie de déscolarisation ou désocialisation, basé au collège de Saint-Denis.

Tous les collèges de l'Ain peuvent déposer auprès de l'Inspection académique un dossier de candidature à l'un des deux dispositifs relais : classe ou atelier. « Le collège Yvon Morand est l'un des deux établissements du bassin burgien

à proposer un dispositif relais » précise son principal, Thierry Cornic. Le collège de Brou à Bourg-en-Bresse organise la classe relais, à caractère permanent, dans un appartement. Le collège de Saint-Denis assure l'atelier relais, dans le pôle socioculturel. Quatre sessions ont lieu dans l'année, chacune accueillant au maximum huit jeunes. « Nous utilisons la Ferme et avons une convention avec l'association Pyramide pour les repas. C'est l'occasion d'un travail éducatif car les jeunes doivent être plus exemplaires que les plus petits. » Des places d'internat

au lycée agricole des Sardières peuvent également être proposées.

Récemment rejointe par un éducateur, l'équipe de l'atelier se compose d'un animateur Franca, d'enseignants de l'Éducation nationale (français, histoire-géographie, mathématiques, éducation physique) et d'une secrétaire-surveillante. L'équipe intervient auprès des élèves tout au long de la journée.

Redonner confiance en soi

« Nous utilisons la pédagogie du détour : théâtre, cirque, équitation..., poursuit

Thierry Cornic. Le cheval est un miroir. Nous travaillons sur la restauration de la confiance, l'estime et l'image de soi, le sens du travail scolaire, de l'école. Nous montrons aux jeunes qu'ils ont une valeur. Mais nous travaillons dans le même but qu'à l'école : leur apporter le socle commun de connaissances et de compétences pour pouvoir évoluer tout au long de la vie. »

Dès la première semaine de la session, l'objectif affiché est le retour du jeune dans son collège d'origine. Chaque élève reçoit un bilan en fin de semaine et de session, transmis aux parents et à l'établissement. « Au retour, nous accompagnons le jeune jusque dans sa classe, en bonne intelligence avec les équipes éducatives et pédagogiques, la direction du collège, éventuellement l'infirmière scolaire. Comme en amont de la session, nous rencontrons les parents. Ensuite, les élèves sont suivis régulièrement par le coordinateur de l'atelier relais, professeur agrégé de physique. »

Selon le directeur, les dispositifs relais font la preuve de leur efficacité. « Nous réalisons de la dentelle, mais nous récupérons des jeunes. Nous leur donnons une nouvelle dynamique et des outils pour mieux résister et affronter l'adversité. » ●



Le restaurant scolaire est géré par l'association Pyramide.

COUP DE CHAPEAU AUX CONSCRITS



Au défilé 2011.

Le dimanche 6 mars, le banquet des classes a réuni 224 convives à la salle des fêtes de Saint-Denis. Le rendez-vous est habituel mais, cette année, l'organisation était exceptionnelle. « Les "40 ans" n'ayant pas été assez nombreux à se mobiliser, les présidents de différentes classes ont décidé de se regrouper pour organiser la fête. Les "septuagés" (les "40 ans" de l'année dernière) ont été d'une très grande aide, en acceptant de prendre en charge la responsabilité financière. Des "25 ans", des "20 ans", des "60 ans" et des "65 ans" ont donné aussi un coup de main. Les premières réunions ont eu lieu en juin 2010, chacun s'est réparti les tâches. La première chose sur laquelle on s'est mis d'accord est de verser les bénéfices, s'il y en avait, à l'association Rêves d'enfants » explique Christophe Darget-Lacoste, conseiller municipal, qui s'est particulièrement investi dans l'action. Un grand coup de chapeau est adressé à tous les bénévoles qui se sont ainsi mobilisés pour que la tradition perdure. Grâce à eux, la fête 2011 a été un franc succès. 160 classards étaient au rendez-vous pour le joyeux défilé en musique, parmi lesquels Robert Fontaine, adjoint au maire, et Gérard Colignon, jeune retraité des services techniques de la commune. Les nombreuses inscriptions au repas ont permis de dégager un bénéfice de plus de 600 €, qui sera remis prochainement à l'association qui permet à des enfants hospitalisés de réaliser un de leurs rêves. La relève pour organiser la fête des classes 2012 est assurée: le 6 mars, les « 39 ans » formaient déjà une bonne équipe pour servir comme de coutume l'apéritif...

> Assemblées générales

Commune / associations : un partenariat actif

Le comité de fleurissement le 25 février, la Petite unité de vie « La Chènevère » le 5 mars, Pyramide le 18 mars, le pôle socio-culturel le 29 mars, le comité de jumelage Saint-Denis/Schutterwald le 22 mars, Bout'chou le 31 mai... la ronde des assemblées générales des associations bat son plein. Bénévoles et élus municipaux sont au rendez-vous. Au-delà du jour J qui permet de faire le point sur les actions passées et à venir, le partenariat entre les associations et la commune se concrétise au quotidien. Outre le soutien administratif et financier, « c'est une relation très rapprochée, une concertation active toute l'année, souligne Albert Dubois, adjoint délégué à la commission Moyens humains et relations externes. Les élus s'engagent fortement dans les conseils d'administration des associations et dans les commissions municipales. La volonté politique de confier la gestion de diverses activités (pôle petite enfance, centre de loisirs, centre social...) aux associations a permis d'avoir une qualité de services. Professionnels et bénévoles amènent leurs idées. »

> Les élus délégués aux commissions

- Commission Moyens humains et relations externes : **Albert Dubois.**
- Commission Action sociale et solidarités : **Fabienne Le Page.**
- Commission Aménagement du territoire : **Alain Josserand.**
- Commission Animation vie locale : **Catherine Paris.**
- Commission Enfance vie scolaire : **Robert Fontaine.**
- Commission Développement durable : **Marie-Thérèse André.**
- Commission Relations intercommunales : **Paul Dresin.**
- Commission Communication : **Chantal Jasserand-Bonneau.**

Sur le terrain

Chez Bout'chou, le conseil d'administration réunit 11 parents, 4 élus de Saint-Denis, 1 de Buellas et 1 de Montcet. « La commune est indispensable au fonctionnement de l'association », confirme son président, Paul-Henri Michaud. La subvention municipale couvre près de 40 %, sans compter la mise à disposition et l'entretien des locaux. « Les liens sont très étroits, on se voit très souvent. La directrice gère l'ensemble du pôle petite enfance, ce qui permet de libérer les bénévoles du poids important de la gestion. » L'association participe activement aux actions pour l'enfance et intergénérationnelles, en lien avec la commune et les autres associations (Pyramide, la Petite unité de vie...), ainsi qu'aux réflexions menées dans le cadre du PEL (Projet éducatif local), notamment sur les rythmes de vie de l'enfant. Pour Pyramide, l'enfant est aussi au cœur des préoccupations. Accueil périscolaire, restaurant scolaire, centre de loisirs: « L'objectif initial de l'association – répondre à un besoin sur un territoire – n'était possible qu'avec un fort partenariat de la mairie » rappelle la présidente, Florence Romanel. Une volonté que connaît bien Catherine

Gallet, conseillère municipale déléguée. « Elle a été présidente de l'association et en est un peu à l'origine. » Sur le terrain, salariés de l'association et employés communaux sont également amenés à travailler ensemble: « Pour le changement de locaux du restaurant scolaire, les employés ont vraiment été très présents. » Dernière-née des associations gestionnaires de services aux habitants, le centre social (pôle socioculturel) fonctionne dans le même état d'esprit: un partenariat avec la mairie « étroit et fructueux », note son président Francis Schwintner, et une forte implication dans la vie locale. Président, directeur, membres du bureau et élus abordent régulièrement ensemble les questions pratiques et autres. Là aussi, la subvention municipale représente une bonne part des ressources et permet notamment de salarier les postes de direction et d'accueil. Les activités sont animées par des bénévoles, ce qui représente en 2010 plus d'un millier d'heures. La création d'un poste d'animateur social, pour une durée d'un an, avec pour mission de tester de nouvelles actions en direction des 16/25 ans, des familles, des personnes isolées ou âgées, sera autofinancée. ●

> Soirée Merci

Récompenser l'investissement des bénévoles

Samedi 2 avril, dès 18 heures, il y avait foule à la salle des fêtes pour la soirée Merci (Mérite, encouragement, récompense, compétence, investissement). Organisé à l'initiative de la commission municipale Animation vie locale, l'événement a mis à l'honneur 25 habitants de Saint-Denis pour leur engagement dans la vie associative locale : 22 bénévoles proposés par les responsables d'associations et 3 « coups

de cœur » décernés par le maire et la commission. Tous ont reçu la médaille communale. Animée par Arnaud Colignon, la soirée était festive, avec des airs d'Accords Musiques, des chants de la chorale Amitié Rencontre et des démonstrations du club d'aïkido. Elle s'est prolongée jusqu'à près de minuit autour du convivial buffet offert par la commune. ●

Les 22 bénévoles récompensés : Michel Jenton (chorale Amitié Rencontre), Paul et Paulette Subtil (comité de fleurissement), Pascale Leclerc (ACS), Jacques Marty, Michel Paris (Les Amis de la Veyle), Jean Sybelle (Anciens combattants), Jean-Louis Lozier (Pôle socioculturel), Pascale Veillerot (Blues en Bresse), Gilles Verne (Sapeurs-pompiers), Denise Pelot (Amitié Rencontre), Marcel Cornier (Aïkido club), Christian Auger (Saint-Denis Rando et cyclo), Solange Michel (comité de jumelage Redea), Jean-Marie Pelot (Petite unité de vie), Jacques Crozier (Accords Musique), famille Guyot (Saint-Denis Dojo), Alain Loisy (Tennis de table dyonisien).

Les 3 coups de cœur : Stéphane Debias (Sapeurs-pompiers), Blaise La Rocca (chorale Amitié Rencontre), Jean-Paul Thouny (presse).



Bravo aux bénévoles pour leur investissement dans la vie associative.



> Au pôle socioculturel

Rendez-vous avec l'art, à la Ferme



Michel Bastien a exposé ses sculptures en janvier.

Depuis octobre 2010, la Ferme du pôle socioculturel accueille chaque mois, durant un week-end, une exposition d'un ou plusieurs artistes amateurs locaux, ouverte à tout public. Le pôle met à disposition la salle gratuitement, se charge de la communication, organise le vernissage. Les artistes assurent l'accueil des visiteurs durant l'exposition.

Prochains rendez-vous les 28/29 mai, avec l'atelier peinture de l'ACS, et les 25/26 juin, avec les ateliers artistiques du centre social (peinture, patchwork, peinture sur soie). Le programme de l'automne-hiver est en préparation. Il y aura de l'encadrement, une collection de jouets anciens rénovés, des photos... ●

> À la médiathèque

Des services pour tous les âges



Le 18 mars, dans le cadre de l'opération Premières pages, la médiathèque a accueilli des enfants de Bout'chou et des assistantes maternelles, autour de diverses animations (contes, kamishibai, lectures...).

Livres à domicile : la médiathèque propose aux habitants de Saint-Denis ne pouvant se déplacer, quel que soit leur âge (personnes sans moyen de locomotion, ou immobilisées temporairement pour raison de santé, ou handicapées...), un nouveau service, le portage de livres à domicile. Pour s'inscrire, prendre contact avec Françoise Curt, responsable de la médiathèque.

Atelier d'écriture : ouvert à toute personne intéressée, il aura lieu samedi 28 mai, de 10 h à 16 h 15, et sera animé par Sylvie Callet, écrivain, auteur de polars humoristiques et romans, et formatrice. Attention : nombre de places limité à 10. Un premier rendez-vous qui ne sera peut-être pas le dernier...
Lecture d'albums : samedi 4 juin, à 10 h 30, la médiathèque emmène les enfants à partir de 5 ans « au pays

des histoires ». Mise en place à la demande de nombreux adhérents, cette nouvelle animation sera programmée une fois par trimestre.

Premières pages : le livre offert aux enfants nés en 2010, dans le cadre de l'opération nationale lancée par la CAF, peut être retiré jusqu'à fin mai. ●

Tél. 04 74 24 45 43
<http://mediatheque.stdenislesbourg.fr>



Invitée par le club lecteurs de la médiathèque en septembre 2010, Sylvie Callet animera un premier atelier d'écriture en mai.

> Saint-Denis en scène !

Top départ pour Festi'Music

Blues, rock, chansons, percussions, latino... Il y aura de la musique dans l'air à Saint-Denis vendredi 17 juin, au fil de la soirée, aux abords du centre-village, avec quatre lieux, quatre ambiances. La fête est gratuite et ouverte à tous, côté scène et côté public. Préparé par diverses associations (Pyramide, Pôle petite enfance, Petite unité de vie, ACS, Comité des fêtes, Accords Musique), soutenu par la commune et coordonné par le Pôle socioculturel, l'événement baptisé « Saint-Denis en scène ! Festi'Music » débutera dès 17 h 30. Premier rendez-vous sur la terrasse de la Chênevière, pour un spectacle de percussions proposé par les petits de

Bout'chou, les enfants du centre de loisirs et les résidents. La fête se poursuivra au pré de la Cure, avec apéritif et ambiance champêtre. Elle battra ensuite son plein, à partir de 19 h, du côté de l'esplanade de la Liberté. Là, ce sera ambiance musiques du monde près du pôle socioculturel, pop-rock devant le collège, et variétés devant le gymnase. Buvette et petite restauration sont prévus. Tous les musiciens, chanteurs, groupes amateurs, de Saint-Denis souhaitant participer sont les bienvenus. Il suffit de s'inscrire en contactant le pôle socioculturel, avant le 1^{er} mai. ●

Tél. 04 74 22 42 65

Journal d'information municipale édité par la Mairie de Saint-Denis-lès-Bourg. Directrice de la publication: Chantal Jasserand-Bonneau – Rédaction et mise en page: M&G Éditions/Chorégraphic (Bourg-en-Bresse) – Impression: Imprimerie Multitude – Crédits photographiques: Chorégraphic, mairie de Saint-Denis, associations, Jean-Paul Thouny. Distribution: Ainterjob. Ce journal est imprimé sur un papier recyclé.

Cyberparents

La commission multimédia propose trois soirées sur l'utilisation d'internet par les enfants et les jeunes. Rendez-vous à 20 h à la Ferme, le 12 mai, sur le thème « sécurité internet » (ouvert à tous), le 17 mai sur le contrôle parental (réservé aux parents), le 27 mai sur la cyberdépendance (ouvert à tous). ●

Tél. 04 74 22 42 65
www.zepole.org

En vacances avec Pyramide

Le centre de loisirs Sataplus est ouvert pour les vacances de printemps, du 26 avril au 6 mai. Diverses activités sont proposées autour des thèmes des jeux et des arts, avec entre autres une sortie piscine, un « grand jeu autour du monde », un stage d'équitation sur trois jours, une randonnée pédestre dans le Valromey...

Les mercredis suivants s'organiseront autour d'un festival des arts. Des œuvres géantes, éphémères, ludiques, envahiront Saint-Denis.

Durant les vacances d'été, le centre de loisirs sera ouvert du lundi 4 juillet au vendredi 2 septembre. Les inscriptions débuteront mercredi 25 mai pour les habitants de Saint-Denis et les adhérents de l'association, dans les locaux de la Ferme, au pôle socioculturel. Le programme sera disponible dès le mardi 10 mai. Il y aura des sorties piscines, accrobranches, un stage de cirque, des spectacles, des séjours équitation, du nautisme à la base de Montrevel, un passeport multiactivités... et peut-être la réponse à la question « mais que fait le Père N... pendant l'été ? ». ●

Tél. 04 74 24 22 71
www.pyramide.lesfrancas.net

> Le saviez-vous ?

Cette nouvelle rubrique de votre journal municipal vous invite à découvrir une particularité locale.

Qu'est-ce qu'un amarine ?

Ajonc d'Europe appelé aussi « ajonc marin » (nom botanique : *Ulex europaeus*), l'amarine est un arbrisseau épineux de 1 à 4 mètres de hauteur, qui fleurit en fin d'hiver dans nos régions. Utilisé pour former des haies quasiment impénétrables entre les bocages, il a pu servir aussi dans le passé parfois de combustible ou de fourrage, une fois pilé ou écrasé. On peut admirer sa floraison printanière en suivant le sentier pédestre, le long du chemin rural des Amarines (près du chemin du Champ du Comte). ●



Un rendez-vous de printemps pour préparer son jardin d'été.

> ANIMATION

• Marché aux plants

Organisé par l'association des Amis du marché et le comité de fleurissement, il aura lieu le **dimanche 15 mai**, de **8 h à 12 h 30**. Au programme : vente de végétaux, fleurs, herbes aromatiques, compost, et conseils de jardinage pour avoir la main verte.



Stéphanie Large, conseillère emploi.

> EMPLOI

• Bienvenue à la Mission locale jeunes

Tous les **mardis**, de **9 à 12 h**, la MLJ Bresse Dombes Côtière tient une permanence au pôle socioculturel, en partenariat avec le Point info emploi. Les 16/26 ans peuvent y trouver infos et accompagnement personnalisé, sur l'accès à l'emploi et à la formation professionnelle, le logement, la santé, la mobilité... « Je reçois les jeunes individuellement mais ils peuvent venir sans rendez-vous. Ils ont accès à tous les services du Point info emploi et du réseau des MLJ. Plusieurs postes informatiques et une imprimante sont à disposition. De nombreuses infos sont en ligne : tous les dispositifs d'accompagnement, des offres d'emploi, des fiches entreprises... », précise Stéphanie Large, conseillère emploi.

Les rendez-vous

MAI

- **Dimanche 1^{er}** : éliminatoires simples secteur 4 de la Boule joyeuse.
- **Samedi 8** : commémoration du 8 Mai 1945.
- **Du lundi 9 au vendredi 13** : Semaine européenne.
- **Vendredi 13** : marché de produits allemands.
- **Dimanche 15** : marché aux plants.
- **Dimanche 22** : tuning du Comité des fêtes.
- **Mardi 24** : don du sang.
- **Vendredi 27/samedi 28/dimanche 29** : gala culturel de l'ACS.
- **Samedi 28** : challenge de la Boule joyeuse.

JUIN

- **Vendredi 8** : challenge de la Boule joyeuse.
- **Lundi 13** : vide-greniers de la Petite unité de vie.
- **Vendredi 17** : Festi'Music.
- **Samedi 18** : gala sportif de l'ACS.

1, place de la Mairie
BP 195 - Saint-Denis-lès-Bourg
01005 Bourg-en-Bresse Cedex
Tél. 04 74 24 24 64
Fax 04 74 24 35 05
www.stdenislesbourg.fr
mairie@stdenislesbourg.fr